

Hommes sans visage : un témoignage authentique ?

Séquence après lecture du livre (mais pas de la postface !).

Objectifs :

- adopter une posture critique vis-à-vis d'une source historique
- appréhender la dimension d'enquête de la recherche historique
- lexicale : critique interne/externe

Les élèves sont divisés en deux groupes : les uns doivent soutenir qu'il s'agit d'un témoignage authentique, les autres doivent remettre cette thèse en cause.

Eléments en faveur de l'authenticité

Avant-propos de l'auteure : elle présente des **souvenirs** qu'elle donne comme **authentiques** (« Pendant vingt ans, ces souvenirs ont sommeillé en moi (...) ils se sont réveillés », certains blessés pourraient se reconnaître comme le craint un ami qui a lu le manuscrit).

Avant-propos : la description des faits est donnée comme **précise** (« les souvenirs se dressaient devant moi, avec une telle intensité, une telle vigueur qu'il me semblait que cela s'était passé hier »). Or on sait que des impressions fortes restent facilement gravées dans la mémoire.

Elle n'aurait pas pu imaginer ces scènes avec tous leurs détails si elle ne les avait pas vécues.

Adolphe Ferrière n'aurait pas préfacé le livre ainsi, s'il s'agissait d'une œuvre de fiction : il invoque son grand-oncle Appia co-fondateur de la Croix-Rouge, et son père, très actif à Genève pendant la Guerre de 14-18 pour faciliter l'accueil en Suisse de prisonniers de guerre. Ce serait insulter leur mémoire que de faire croire qu'il s'agit d'un témoignage authentique si ce n'était pas vrai.

Eléments remettant en cause l'authenticité

Ecrit en 1939, publié en 1942 : plus de vingt ans ont passé depuis cette prétendue expérience datant de la 1^{ère} GM. C'est une **période trop longue** pour qu'elle puisse se souvenir de tous ces détails (en particulier des conversations).

La précision n'est pas son fort : elle ne dit ni **quand** (aucune date ne figure dans le récit), ni **où** cela se serait passé (quand Lazé part chez lui, à 2h de train de l'hôpital, elle remplace le nom du village par « X »).

Les romanciers ont de l'imagination... et ils s'appuient souvent sur des éléments authentiques pour construire leur récit avec **vraisemblance** : en 20 ans, elle a pu avoir accès à des documents qui décrivent ce qui se passe dans ce genre d'hôpitaux et s'en servir. Elle thématise les épisodes, avec une portée symbolique, comme dans une œuvre littéraire (l'officier qui ne tue pas ; le musicien qui voit son art tué par la guerre ; les liens familiaux détruits...)

(certains pourraient rétorquer que ce n'est pas une preuve, que cela servait ses thèses pacifistes, qu'il était peut-être intéressé financièrement à la vente de l'ouvrage...)

Elle donne les noms des blessés : 20 ans après, beaucoup sont encore vivants (les blessés ont tous moins de 40 ans en 1918...). A-t-elle demandé leur autorisation ? Le petit Gérard Lazé, qui doit avoir 27 ans à la parution du livre, sait-il qu'il a provoqué le suicide de son père ? A moins de l'avoir mis au courant du drame (ce qui est peu vraisemblable, tant c'est délicat), elle a **l'interdiction morale** de citer son nom. Si elle le fait, c'est que G. Lazé n'existe pas.

Conclusion : la critique interne du livre (le récit proprement dit + les pièces liminaires) produit des arguments pertinents, mais non décisifs, de part et d'autre.

On posera la question aux élèves : **Comment progresser dans la réflexion ?**

Nécessité de passer par la critique externe, c'est-à-dire par des éléments de contexte.

1^{ère} piste : essayer d'identifier des blessés de la face du nom de ceux qu'elle donne

- problème : il y a eu, durant toute la guerre, 3 millions de blessés en France (on part du principe qu'il s'agit de la France...), dont 1 million d'invalides, et parmi eux des dizaines de milliers de blessés de la face. Il est donc très difficile de chercher des noms précis (les archives proposent des listes de « morts pour la France », mais pas de liste de blessés).
- pour la plupart des blessés, l'auteure ne fournit que le prénom, ce qui rend la recherche encore plus difficile (il faudrait commencer par les noms les moins communs : Dargan, Alix ou Valdo).
- on sait de Lazé qu'il était instituteur dans son village et qu'il a eu un fils, Gérard : on pourrait rechercher s'il figure sur les listes de l'éducation nationale, puis essayer de déterminer son parcours durant la guerre (par des archives familiales, si elles existent, ou en interrogeant son fils s'il est encore en vie [il aurait 100 ans...] ou ses descendants). Possible, mais très difficile et sans garantie.
- des milliers de gueules cassées se sont constitués en association après la guerre pour faire valoir leurs droits aux pensions d'invalidité : on pourrait chercher dans les archives si les blessés nommés par l'auteure y ont adhéré.

2^e piste : il faut en savoir plus sur l'auteure et ses intentions

Questions	Comment le savoir	Réponse	Conclusions
A-t-elle écrit d'autres livres, et si oui, sur quel sujet ?	Sur internet : sites de grandes bibliothèques, ou google	non	Cet élément affaiblit l'hypothèse de l'œuvre de fiction par une romancière. Il renforce donc celle de l'authenticité : il n'y a pas, a priori, de stratégie de promotion personnelle derrière son témoignage.
Est-elle connue par ailleurs ?	Recherche internet	non	Plus un acte est désintéressé, plus il tire vers l'authenticité. Mais cela doit être vérifié en déterminant les intentions réelles de l'auteure : il faut donc quand même en savoir plus sur sa vie.

La question devient donc : comment en savoir plus sur elle ?

- Il n'y a aucune piste exploitable dans le texte concernant sa personne. On sait seulement qu'elle est jeune et sans enfants : elle doit avoir au moins une vingtaine d'années en 1918, elle a donc dû naître à la fin du XIX^e siècle. Tout indique qu'elle est française : elle parle d'un hôpital près de son lieu d'habitation, où exerce sa tante.
- Elle est liée d'amitié avec Adolphe Ferrière, une personnalité connue en Suisse romande dans la 1^{ère} moitié du XX^e siècle : il écrit dans sa préface que l'auteure a rédigé son livre sous son toit. Le livre est publié à Lausanne : ces éléments indiquent que l'auteure a des contacts étroits avec la Suisse romande. Deux pistes se dégagent :
 - o Rechercher dans les registres d'habitants ou l'état-civil de chaque canton si H.R. a vécu en Suisse romande : il faut pour cela aller faire des recherches

dans les archives (publiques) de six cantons, en ayant à l'esprit qu'une femme à cette époque change de nom par mariage.

- Voir si Adolphe Ferrière a laissé des archives personnelles (de la correspondance, par exemple, de ou à HR) : c'est le cas, en particulier dans les archives de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, Genève. Il a notamment laissé un journal personnel manuscrit dans lequel il a noté au jour le jour, dans un agenda, tout ce qu'il faisait dans la journée. Cette source couvre la période de 1918 à sa mort en 1960... Comme HR date la rédaction de son livre (« Les Pléiades, avril 1939 », cf. avant-propos), et que Ferrière affirme dans sa préface avoir tenu les pages « palpitantes » à peine écrites, il faut feuilletter l'agenda de cette année-là, en particulier ce mois-là.

Cette dernière solution est la plus économique : elle porte ses fruits. On lit dans le journal de Ferrière, alors qu'il est dans son chalet des Pléiades, au-dessus de Montreux :

- En date du 10 avril 1939, il mentionne la lecture qu'il a faite des « chapitres du livre qu'écrit Mme Ith (ses expériences avec des grands blessés durant la guerre) ».
- Le 14 avril : « Hier j'ai lu le dernier chapitre du livre qu'écrit Mme Ith ; ce soir elle m'a remis l'avant-dernier chapitre. Hier soir je lui ai fait de solides critiques. Elle en a tenu compte. Son plaidoyer contre la guerre n'en sera que plus fort »

Quelles conclusions peut-on tirer de ces lignes ?

- Henriette Rémi s'appelle Henriette Ith : cette hypothèse est confirmée par un article du journal *La Suisse* de 1944, signé Henriette Rémi, conservé dans les archives Ferrière. On lit au-dessus, de la main de Ferrière : « Henriette Ith » (voir la reproduction ci-dessous). Rémi est soit son nom de jeune fille, soit un pseudonyme.
- Dans ce journal qui lui est strictement personnel, Ferrière atteste que l'auteure évoque bien des expériences vécues, et que le livre n'est pas une œuvre d'imagination.
- Ferrière a suggéré des remaniements qu'elle a accepté d'introduire : on ne sait pas lesquels, mais cela nuance donc l'authenticité du témoignage.

Dans l'état-civil des archives cantonales genevoises, on apprend les choses suivantes sur elle :

- « Ith » est son nom de femme mariée. Elle est née Henriette Wille, à La Chaux-de-Fonds, en 1885, morte à Genève en 1978 (elle aurait pu être l'arrière-arrière-grand-mère de nos élèves). Elle est morte sans descendance.
- Elle s'est mariée en avril 1914 à un officier allemand, Hans Danneil. Elle devient donc allemande par mariage, et s'appelle dès lors Henriette Danneil.
- Elle va vivre avec lui en Allemagne, jusqu'en 1924, où elle vient s'établir seule à Genève.
- Elle divorce en 1928, et se remarie l'année suivante, à Genève, avec Emile Ith.

Quelles conclusions les élèves en tirent-ils ?

Éléments remettant en cause l'authenticité

Elle écrit sous un pseudonyme : elle ne peut pas cacher son identité au lecteur, et en même temps faire

Réponses possibles en faveur de l'authenticité

Elle peut vouloir, pour des raisons qui lui sont propres, sauvegarder son identité, tout en livrant un témoignage authentique.

passer son témoignage pour authentique.

Elle n'a rien à voir avec la France : elle est devenue allemande et vit en Allemagne pendant la 1^{ère} GM. Il ne peut donc pas s'agir d'un témoignage authentique, car tous les noms sont français.

C'est lié au contexte de publication : en 1942, le Reich de Hitler est maître de quasiment toute l'Europe ; comme l'auteure publie son livre en Suisse romande (où le public est majoritairement défavorable à l'Allemagne nazie), elle avait intérêt, pour favoriser l'empathie du lecteur avec Schneider ou Müller, à les appeler Bertrand ou Robert... Cela ne changeait rien au sort des hommes qu'elle mentionnait. Et cela lui permet de donner sans crainte le nom de « Gérard Lazé » : aucun Gérard Lazé ne se reconnaîtrait dans cet épisode. Elle va jusqu'au bout de la logique qu'elle décrit : ces hommes qui perdent leur identité avec leur visage, peuvent bien aussi perdre leur nom et leur nationalité. C'est de l'humain qu'elle parle à travers eux, c'est la guerre qu'elle dénonce, au-delà des frontières (il y a eu des « gueules cassées » dans tous les pays belligérants, certainement autant en Allemagne qu'en France).

Quel bilan tirer de cette enquête sur le degré d'authenticité d'*Hommes sans visage* ?

Il est paradoxal : on sait que certains éléments sont faux (pseudonyme de l'auteure, noms des protagonistes modifiés), on sait qu'il y a eu intervention extérieure de Ferrière sur le texte, mais tout porte à croire que les faits relatés sont authentiques.

Outre les éléments pro-authenticité évoqués ci-dessus, cela tient aussi à une connaissance élargie du contexte (pour le détail, on renverra les élèves motivés à la postface...) :

- l'auteure a effectivement fréquenté un hôpital militaire où son mari a été soigné pendant la guerre ;
- elle mène une longue carrière de militante pacifiste qui trouve son origine dans ce qu'elle a vu de la 1^{ère} GM ;
- elle s'adresse avec ce livre à un public très restreint, étant donné les circonstances : elle qui entretenait un rapport fort avec la morale et la vérité (cela vaut aussi pour Ferrière) n'aurait pas pu tromper ces gens, parmi lesquels beaucoup de personnes connues, en donnant pour d'authentiques souvenirs ce qui ne l'était pas.

à l'attention
des amis
d'aujourd'hui
Henriette R.

C.266

Réfugié !

la suite
20.8.44.

Réfugié... Saisit-on bien ce que ce mot veut dire ? Se figure-t-on la somme d'horreurs qu'il représente, le désespoir qui a été sa cause, le courage qu'il a fallu pour atteindre, à travers mille dangers se renouvelant sans cesse, cette terre de refuge, cette terre dont celui qui la cherche, le cœur étreint d'angoisse, n'est souvent pas même sûr qu'elle lui sera hospitalière ?

Pour celui qui doit s'enfuir, c'est toute une vie, souvent une vie de travail, d'honnêteté, de dévouement qui est brisée. C'est tout ce qui lui était cher, gens et choses, lieux et coutumes, qu'il doit quitter, abandonner pour l'inconnu. Il sait ce qui l'attend s'il reste — il ne le sait que trop ! — il sait ce qu'il risque s'il s'enfuit, mais ce n'est généralement qu'en route ou au moment de toucher le but, qu'il se rend compte de tout ce qu'il risque.

Aussi, ce qu'il ne faut pas, ce qui ne doit pas arriver, c'est que le réfugié « risque » encore, lorsqu'il a franchi, ne fût-ce que d'un pas, notre frontière. Pour nous, qui avons échappé jusqu'à présent aux abominations et aux désolations de la guerre, il est un devoir sacré, un geste qui devrait partir spontanément du cœur en face de tous ceux qui, eux, ont supporté un martyre que ne pourront jamais s'imaginer ceux qui n'ont pas passé par là : c'est la main tendue, les bras ouverts pour donner à la victime une légère compensation à tout ce qu'elle a souffert.

Il faut que sur notre sol, que nous tenons tant à qualifier de libre, le réfugié sente qu'il peut, en effet, respirer librement, que non seulement la mort, la torture ne le guettent plus, mais que les duretés, les vexations, les mesures restrictives inutiles lui seront aussi épargnées. Il faut qu'il se sente non un toléré, un assisté, mais un humain au milieu d'humains. La vraie valeur de notre hospitalité, de notre solidarité n'est qu'à ce prix.

Et ceci vaut surtout pour les enfants. Tout ce qu'un être a souffert dans son enfance, et surtout ce qu'il a souffert de manière anormale, injuste, cruelle, laisse en lui des traces indélébiles, qui peuvent avoir des répercussions sur sa vie entière. C'est pourquoi, il importe avant tout que les petits réfugiés soient, le plus vite possible, placés dans une ambiance saine et heureuse, où ils puissent reprendre la vie de leur âge, sans crainte ni souci.

Nous à qui, malgré nos quelques restrictions, il reste tant de biens matériels et moraux, partageons, partageons largement, partageons non seulement le pain, partageons la joie, la santé, la vie ! Que ceux qui nous quitteront un jour, que ceux qui auront grandi chez nous, qui auront passé dans notre pays les années les plus décisives pour la formation de leur personnalité, emportent avec eux le sentiment que cette phase de leur vie n'a pas été qu'un pis aller, mais qu'elle laisse en eux des souvenirs bienfaisants, qui atténueront l'impression des souffrances que nous n'aurons pu leur éviter.

Tout ce qu'il nous est possible de faire — et nos possibilités sont encore très vastes — faisons-le. Et pour le faire bien, tâchons de sentir ce que nous voudrions qu'on nous fit, si c'était nous qui étions réfugiés.

Henriette Rémi.